Témoignages d'une grande histoire I

Don Michele Bellino, Prieur de l'Ordre à Bari et directeur du musée diocésain de cette ville italienne tournée vers l'Orient, a accepté de présenter pour nous chaque Grand Maître de l'Ordre, à travers un événement historique de la vie de l'Eglise universelle. Il nous propose cet été un premier article sur saint Pie X, fêté liturgiquement le 21 août, une des quatre fêtes de l'Ordre célébrées par les Chevaliers et Dames. Dans cet article, nous découvrons la sollicitude spéciale qu'il a manifestée pour l'Orient lors du quinzième centenaire de saint Jean Chrysostome.

L'année 1907 représente une étape historique dans les liens entre le pape Pie X et l'Ordre, avec la lettre Quam Multa,1 dans laquelle le successeur de Pierre prend le titre de Grand Maître. Ce choix fit du Patriarche latin de Jérusalem son Lieutenant, afin que les membres de l'Ordre puissent saisir le lien entre l'Église mère de Jérusalem et le Pontife lui-même. L'attention portée aux chrétiens d'Orient était conforme aux choix faits par Pie IX et Léon XIII. Dans un discours adressé au Patriarche de Cilicie des Arméniens, le 18 janvier 1906, Pie X s'était exprimé ainsi : « l'Orient qui a l'honneur d'avoir été le berceau de notre Seigneur Jésus Christ, d'en conserver le sépulcre ».2

Le quinzième centenaire de la mort de l'évêque et Docteur de l'Église Jean Chrysostome est un événement qui a certainement permis à Pie X d'exprimer sa sollicitude pastorale envers les Églises d'Orient. Le 12 février 1908 fut célébrée, en présence du Pape, la liturgie officiée par le Patriarche grec melkite d'Antioche Cyrille VIII Jeha, avec le choeur et les ministres du collège pontifical grec de Rome. Dans l'introduction du livret publié à cette occasion, il est indiqué – comme le souligne le spécialiste Manuel Nin3 –, que pour ladite assemblée, puisqu'il n'y avait pas d'autel « isolé », c'est-à-dire détaché du mur, permettant d'être tourné pour les différentes processions et les encensements de la Divine Liturgie Byzantine, un autre autel « isolé » fut installé et, devant lui, deux pupitres avec deux icônes du Christ et de la Mère de Dieu. À côté de celles-ci fut placé un troisième pupitre avec

l'icône de saint Jean Chrysostome. Il est intéressant de noter que dans l'introduction de ce livret, on trouve aussi cette annotation : « les officiants observeront intégralement le rite grec […] Le Souverain Pontife, chef suprême de tous les rites, agira en même temps comme Président de l'assemblée liturgique grecque, auquel sont remis et réservés les principaux actes d'honneur et de juridiction […] Il emploiera la langue liturgique grecque ».

Le lendemain, Pie X, dans un discours adressé au cardinal Vincenzo Vannutelli, Président du Comité du quinzième centenaire, rapporte : « nous avons assisté hier à la messe solennelle, qui nous a transportés à l'époque de saint Jean Chrysostrome, dans les basiliques d'Antioche et de Constantinople ; ainsi, aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous voir réunis ici pour donner une nouvelle preuve de votre attachement à l'Église catholique et au Siège apostolique. […] En repensant à ces témoignages, nous nous sentons comme nos prédécesseurs, animés par le désir le plus vif d'oeuvrer de toutes nos forces, afin que dans tout l'Orient refleurissent la vertu et la grandeur d'autrefois, et que disparaissent ces faux concepts et ces préjugés qui ont conduit à la funeste division ».4 L'événement marquera dans la pratique un meilleur accueil et un respect toujours plus grand des liturgies orientales, sur le chemin du dialogue entre les chrétiens.

1 ACTA APOSTOLICA SEDES (AAS), vol. XL (1907), p. 321-322.

2 AAS, vol. XXIX (1906), p. 28-29.

3 cf. M. NIN, Un évangile chanté [Notre traduction], in Osservatore Romano du 20 mars 2013.

4 AAS, vol. XLI (1908), p. 130-134.

(juillet 2021)